

Le 03 avril 2018

**Mes chers compatriotes,**

Demain, 4 avril 2018, nous célébrons le 58<sup>e</sup> anniversaire de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale.

Le 4 avril, moment solennel de communion et d'introspection, rassemble en tant que Nation unie par l'histoire et un destin communs. Il nous rappelle le souvenir de générations qui, avant nous, n'ont connu que les souffrances de la domination coloniale.

Le 4 avril est aussi un exercice de mémoire, en hommage à tous nos héros et héroïnes, célèbres ou anonymes, qui ont payé de leur personne la résistance à la colonisation.

Cette fête est enfin celle de la liberté, de l'Armée et de la jeunesse. Elle nous exhorte à transcender le passif du passé, et exalte notre détermination à édifier une Nation prospère pour conforter notre destin de peuple libre.

A toutes et à tous, mes chers compatriotes, j'adresse mes chaleureuses félicitations.

Je salue avec respect et affection nos anciens combattants. Merci, **chers anciens combattants**, pour votre contribution à la défense du monde libre et à la réalisation du droit de notre peuple à disposer de lui-même. Le souvenir de vos sacrifices restera immortel dans notre mémoire collective.

Ce soir, j'ai une pensée particulière pour tous les membres de nos Forces de défense et de sécurité tombés sur le chemin du devoir, dont les victimes du crash d'hélicoptère le 14 mars dernier à Missirah.

Aux braves citoyens qui ont apporté les premiers secours dans un acte d'humanité héroïque, je redis la reconnaissance de la Nation.

Pour magnifier leur bel exemple de civisme, j'ai décidé de les honorer d'une distinction nationale et de les convier comme invités d'honneur au défilé de cette année.

A vous, officiers, sous-officiers et militaires du rang, je réitère mon soutien et ma confiance.

Dans un contexte de menaces exacerbées, nous sommes fiers que nos Forces de défense et de sécurité restent mobilisées, avec un courage et un dévouement patriotiques, au service de la Nation, de l'Afrique et de la communauté internationale.

Voilà pourquoi je me réjouis que le thème du défilé de cette année porte sur la **contribution des Forces de défense et de sécurité à la paix et à la sécurité internationales**.

En effet, au soutien de notre diplomatie de paix, notre pays est aujourd'hui le premier contributeur de troupes de la CEDEAO, et le 7<sup>e</sup> des Nations Unies, avec près de 4000 soldats, hommes et femmes, aujourd'hui déployés dans six théâtres d'opération.

Dans l'accomplissement de leurs missions internes ou étrangères, nos **Jambaars** continuent de faire honneur à l'idéal **Armée-Nation**, et à leur devise : ***On nous tue on ne nous déshonore pas.***

Comme je l'ai indiqué à la cérémonie de baptême du patrouilleur **Fouladou**, je poursuivrai les efforts d'équipement et d'amélioration des conditions d'existence de nos Forces de défense et de sécurité, afin qu'elles soient toujours prêtes à l'appel du devoir.

Quant à vous, jeunes du Sénégal, je suis sûr que vous marquerez encore de votre vitalité créative la fête de demain alors que nos **Lions**, partie intégrante de notre jeunesse, sont sur le chemin de **Russie 2018**.

Chers **Lions**, portez haut les couleurs nationales, dans la combativité et le fair-play. Nos vœux et prières vous accompagnent. Je vous renouvelle tout mon soutien.

Ce soir, j'ai aussi le plaisir d'annoncer que la Délégation générale à l'Entrepreneuriat rapide des Jeunes et des Femmes (DER), doté d'un fonds initial de **30 milliards**, entre dans sa phase active.

La DER a été créée pour soutenir les initiatives d'entrepreneuriat et d'auto emploi des jeunes et des femmes, en répondant aux exigences de transparence de diligence et d'efficacité. A chaque talent, à chaque projet viable, l'Etat veut donner une chance de succès.

Ainsi, dans sa phase pilote, la DER financera le secteur de la pêche à hauteur de deux milliards. Et suivant les conclusions du 1er Forum du numérique, un milliard sera alloué aux jeunes promoteurs de **start-ups**, dont les multiples applications ouvrent de nouvelles activités génératrices de revenus.

Enfin, en partenariat avec une association de femmes investisseuses, la DER mobilisera **500 millions** en appui à des projets spécifiques aux femmes.

Ces efforts de création d'activités génératrices de revenus en faveur des jeunes et des femmes s'ajoutent à ceux déjà engagés avec la phase pilote du projet Formation-école-entreprise que j'ai lancée le 6 mars dernier. Grâce à une mobilisation plus accrue de l'entreprise, c'est finalement **25 000** jeunes, au lieu des **10 000** initialement prévus, que nous préparons, sur une période trois ans, à intégrer le marché de travail.

Je salue la participation citoyenne du secteur privé à ce partenariat novateur que l'Etat soutient par des allocations mensuelles versées aux apprenants, en plus de la prise en charge intégrale des frais de formation.

En cette année que j'ai voulue sociale, le Gouvernement vient aussi de consentir d'importants efforts en faveur des enseignants et des médecins.

Ainsi en est-il de l'accord conclu avec les professeurs d'université, pour la généralisation du système de retraite complémentaire.

Dans le même esprit, j'ai décidé de la revalorisation de l'indemnité de logement allouée à tous les enseignants du pays, de 60.000 CFA à 85.000 CFA ; soit une augmentation de 25.000 CFA, dont 15.000 payables à compter du 1er octobre 2018, et 10.000 à compter du 1er janvier 2019.

De même, le traitement des professeurs et maîtres contractuels sera revalorisé à hauteur de 10.000 CFA.

Ces efforts, parmi d'autres, traduisent mon engagement ferme et constant en faveur de notre système éducatif, à tous les échelons.

La communauté éducative reste au cœur de mes préoccupations. Il en est ainsi parce que l'école publique est la seule garante de l'égal accès de tous les enfants, quelles que soient leurs origines sociales, à l'éducation et à la formation, donnant la chance à chacun de réaliser son rêve.

Le Gouvernement assurera le suivi permanent des engagements ainsi consentis ; et je veux faire confiance aux partenaires sociaux pour la reprise des cours et une année scolaire stabilisée.

S'agissant du secteur de la santé, l'Etat a également consenti un important effort portant notamment sur la création d'une indemnité de représentation médicale, et le relèvement de l'âge de départ à la retraite de 60 à 65 ans, pour les médecins.

Le Conseil supérieur de la fonction publique locale étudiera les modalités d'extension de cette mesure aux médecins employés par les collectivités territoriales.

**Mes chers compatriotes**, ces derniers temps, des crimes et rapt abominables ont été commis sur des enfants. Ces actes ignobles constituent une grave offense à nos valeurs et traditions.

Je renouvelle ma ferme condamnation de cette barbarie sans nom. Les Services de l'Etat restent mobilisés pour que les auteurs et complices de ces crimes abjects soient retrouvés et traduits devant la justice.

En même temps, le programme de retrait des enfants de la rue se poursuit avec vigueur.

Il en est de même des efforts de sécurisation du territoire national.

Ainsi, 16 commissariats de police seront construits en 2018-2019, dont deux à **Rufisque**, et les autres à **Hann Mariste, Thiaroye, Keur Massar, Zac Mbao, Parcelles assainies, Yeumbeul, Diamagueune, Sicap Mbao, Nioro du Rip, Kounghoul, Bignona, Vélingara, Kanel et Touba**.

Le programme de modernisation des moyens opérationnels de la Brigade d'Intervention Polyvalente et de la Police technique et scientifique, sera renforcé, y compris par l'installation de vidéo-surveillance à Dakar et dans la banlieue.

Dix nouvelles brigades de gendarmerie seront construites et **3800** élèves-officiers et élèves gendarmes recrutés sur trois ans.

Enfin, 20 nouvelles casernes de Sapeurs-pompiers seront érigées dans 11 Départements, pour une meilleure protection de proximité.

Mais, au-delà de l'action publique qui incombe à l'Etat, tous, ensemble, parents, familles et communautés, nous devons assumer nos propres responsabilités de vigilance et de protection de nos enfants.

**Mes chers compatriotes,**

La liberté et l'indépendance que nous célébrons demain ont un prix. Les Nations les plus libres et les plus indépendantes sont celles qui construisent leur autonomie et maîtrisent leur destin par leurs propres dynamiques internes.

En héritant d'une indépendance que nos anciens ont revendiquée à leurs risques et périls, nous sommes redevables d'un legs que nous devons transmettre aux générations futures.

Notre devoir, c'est de consolider l'indépendance par le développement qui la nourrit et l'entretient. Autrement, elle devient un rêve de liberté plus désincarnée que pleinement vécue et assumée.

Nous avons, par conséquent, la responsabilité de léguer aux générations futures un pays libéré du besoin, par un effort individuel et collectif sur nous-mêmes.

C'est ce qui me motive, avec le gouvernement, à rester dans le temps du travail et de l'action, **en écoutant battre tout le cœur du Sénégal** ; le cœur de nos villes et de nos campagnes, afin de poursuivre sans relâche la réalisation de notre objectif commun : bâtir un Sénégal uni et prospère, dans la paix, la solidarité, l'équité et la justice sociale : ***le Sénégal de tous, le Sénégal pour tous.***

Bonsoir et bonne fête de l'indépendance, mes chers compatriotes !